

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES, DE LA SECURITE ET DE LA DEFENSE

LE DECRET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

SOMMAIRE :

N° 162 /PR/MAISD-P. - ANNEE 1963.

Nomination.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la loi n°60/36 du 26 Novembre 1960 portant Constitution de la République du Dahomey ;

VU la loi n°59/16/ALD du 9 Juillet 1959 fixant la liste des Emplois Supérieurs de la République du Dahomey dont la nomination des titulaires est faite par le Président de la République, le Conseil des Ministres étant obligatoirement entendu ;

VU les nécessités de service ;

SUR la proposition du Ministre des Affaires Intérieures, de la Sécurité et de la Défense ;

Le Conseil des Ministres entendu ;

D E C R E T E :

ARTICLE 1er.- Monsieur YAMBODE Jean-Marie, Agent de Bureau en service à la S.T.I. des Travaux Publics à Cotonou, est nommé Chef de l'Arrondissement de Zinvié (Sous-Préfecture d'Abomey-Calavi).

ARTICLE 2.- Le présent décret, qui aura effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera./.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

AMPLIATIONS :

ORIGINAL	I
JORD	I
MAISD	4
MEFP	I
MFT	I
MJL	I
SGCM	10
SGAN	10
DP	2
SF	5
MB	I
I	I
TRESOR	I
INFO-RADIO	I
S/P.Abomey-Calavi	I
INTRESSE	I

Par le Président de la République
Le Ministre des Affaires Intérieures,
de la Sécurité et de la Défense,

H. MAGA.-

M. AROUNA.-